

Jeudi 26 mars, à l'initiative des communistes de l'agglomération de Nevers, de leurs élus et devant 200 salariés de Valéo et des entreprises voisines, un Comité d'Action Pour la Sécurisation de l'Emploi (CAPSE) a été créé



Sommaire

- ✓ Création d'un CAPSE à Nevers page 2/3
- ✓ Licenciements : pour des mesures à la hauteur... page 4/5

A Nevers, mettre nos emplois sous protection, avec le Comité d'Action Pour la Sécurisation de l'Emploi (CAPSE)



Jeudi 26 mars devant l'entreprise Valéo, les élus communistes de l'Agglomération de Nevers ont réuni des salarié-es de Look-Fixations, de Valéo, de Philips, d'ATB-Selni, d'Eurosit, d'Anvis, de FPT, d'Imphy-Alloys, ainsi que des salarié-es licencié-es de Facom et de la SIL pour rendre publique la création du Comité d'Action Pour la Sécurisation de l'Emploi (CAPSE).

Ils ont été rejoints, devant l'usine, par plus de 150 salariés de Valéo, à la sortie d'un CE extraordinaire.

C'est une première ! Rassembler, autour des mêmes exigences, des salarié-es de 10 entreprises (y compris d'entreprises récemment liquidées), c'est une première rendue possible par l'urgence de la situation, par les scandales à répétition qui éclairent sur les logiques mortifères du système capitaliste, et par l'opiniâtreté des communistes et de leurs élus, qui cherchent en permanence à construire du commun, autour d'objectifs partagés. Car « les intérêts des salariés de Valéo sont les mêmes que ceux de Look, de Philips, de Selni... il faut créer de la solidarité, unir les efforts des salariés, des jeunes, des privé-es d'emploi, des habitants, pour réagir ensemble face à l'avalanche de mauvais coups portés à l'emploi local et pour changer les règles du jeu », déclarait François DIOT, conseiller municipal de Nevers et secrétaire départemental du PCF avant que Pascal REUILLARD, conseiller général du canton de Guérigny assure les salariés de son soutien et de son action résolue, notamment lors de la session du Conseil Général du lendemain.



Le CAPSE lance une pétition dans chaque entreprise et dans l'ensemble de l'agglomération, « axée sur les SOLUTIONS, car des solutions, il y en a et on les connaît ».

Cette pétition vise à donner « un prolongement politique aux importantes mobilisations des 29 janvier et 19 mars », pour que les exigences du monde du travail « cessent d'être méprisées par le gouvernement » et occasionnent « un profond changement de cap politique en France et en Europe ».

Le Comité appelle à une large mobilisation populaire pour soutenir ces revendications, « incontournables pour mettre nos emplois sous protection et assurer l'avenir de notre bassin de vie ».

Dans leur hebdomadaire départemental (Les Nouvelles de la Nièvre), les communistes nivernais appellent la population à signer et faire signer la pétition du CAPSE. Elle porte sur des exigences claires, concrètes, politiques, qu'il faut massivement populariser. Ces exigences deviennent majoritaires aujourd'hui dans l'opinion ; elles progressent dans les assemblées élues (en témoignent le contenu des motions votées par les conseils muni-cipaux et la profondeur du débat à l'Assemblée Nationale et au Sénat au-tour des propositions de loi des parlementaires communistes) ; elles doivent être massivement soutenues aux élections européennes, par un vote populaire massif en faveur des listes du Front de Gauche pour changer d'Europe !



Étaient aux côtés des près de 200 salarié-es présent-es :

Pascal REUILLARD, Maire de V. Vauzelles,

Conseiller Général du canton de Guérigny,

Roger CHARAUDIE, Maire de Garchizy,

Christian LEBATTEUR, maire-adjoint à Nevers,

Bernard DAGUIN, maire-adjoint d'Imphy,

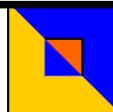
Geneviève GRAILLOT, maire-adjointe de V. Vauzelles,

Jean-Paul PINAUD, maire-adjoint de Garchizy,

Jean-Marc SOISSON, responsable départemental du PCF aux entreprises

François DIOT et Didier BOUROTTE,

responsables départementaux du PCF et conseillers municipaux de Nevers.



UN COMITE D'ACTION POUR SECURISER L'EMPLOI

Le comité d'action pour la Sécurisation de l'Emploi (CAPSE) créé à l'initiative des communistes de l'agglomération de Nevers et de leurs élus, propose aux salariés-es des entreprises du bassin d'emploi de Nevers, aux jeunes, aux privé-es d'emploi, aux retraité-es, aux habitants de Nevers et des environs, de réagir ensemble face à l'avalanche des mauvais coups portés à l'emploi local.

Pour cela, le CAPSE avance d'autres choix qu'il vous propose de soutenir massivement en signant la pétition suivante :
Nous sommes des êtres humains, pas des marchandises !

Dans le bassin d'emploi de Nevers, comme dans le département et dans tout le pays, les mesures de chômage partiel, les licenciements, les fermetures d'entreprises se multiplient.

Valéo, Gates, ATB Selni, Aisan, Philips, Look, Trap's, com, Prominox, Euro Auto Hose, Westphalia et tant centaines de familles neversoises sont plongeur du lendemain.

Une fois de plus, c'est aux pots cassés. Une fois du système capitalistes actionnaires et les bénéficiaires des milliards ac-

Cela ne peut plus durer. Il y a urgence à mettre nos emplois sous protection, et à changer profondément les choix politiques en France et en Europe.

Nous soussignés, salarié-es, jeunes, privé-es d'emploi, retraité-es, habitant-es de Nevers et des environs, syndicalistes, élu-es, exigeons :

- **un moratoire immédiat** sur tous les plans de suppressions d'emplois dans le département
- **la réunion**, sous l'égide du Préfet, d'une table ronde sur l'emploi, associant les pouvoirs publics, les directions d'entreprises, les représentants des salariés et les élus locaux dans leur diversité pour faire valoir les solutions garantissant emplois et productions
- **l'interdiction de procéder à des licenciements** pour les entreprises qui réalisent des profits ou quand ils n'ont aucune justification économique, et l'abandon de toutes les suppressions de postes dans le secteur public
- **le maintien de l'intégralité des salaires** pendant les périodes de chômage partiel, par la mise à contribution des dividendes versés aux actionnaires
- **le contrôle, par les salariés et les élus, des aides publiques** attribuées aux entreprises et leur remboursement en cas de suppressions d'emplois
- **l'attribution de nouveaux droits** pour les salariés dans la gestion des entreprises, d'un droit d'intervention pour les élus locaux et les représentants syndicaux dans leur stratégie
- **la responsabilisation des entreprises** vis-à-vis de leurs sous-traitants
- **la mise en place d'un système de Sécurité d'Emploi- Formation** garantissant à chacune et chacun, à toute période de sa vie, soit un emploi soit une évolution de carrière par une formation rémunérée avec maintien des ressources
- **la création d'un pôle public bancaire** pour réorienter l'utilisation de l'argent vers la production de richesses utiles et créatrices d'emplois, et non plus vers la finance, grâce à un crédit sélectif
- **L'élévation générale du pouvoir d'achat des familles et la suppression du fameux «bouclier fiscal »** qui accorde 15 milliards d'€ de cadeaux fiscaux aux plus riches
- **une réorientation profonde de la construction européenne**, pour qu'elle redevienne une belle idée synonyme de coopération entre les peuples, de progrès social, de développement humain... et non plus synonyme de délocalisations, de privatisations, de « concurrence sauvage » et de « guerre économique ».

TEXTE DE LA PETITION

FPT... après la SIL, Fa-d'autres, à nouveau des gées dans l'angoisse et la

salariés qu'on demande de payer les de plus, c'est eux qui trinquent en pleine crise liste, quand les patrons, banquiers, eux, continuent d'engranger à tout va et de bénéficier par le gouvernement !

Pour des mesures à la hauteur contre les licenciements, les suppressions d'emploi et le chômage.

Yves Dimicoli

Total a annoncé, pour 2008, un bénéfice net de 13,9 milliards d'euros, un dividende en hausse de 10 % (2,28 milliards d'euros) et, pour 2009, 550 suppressions d'emplois ! Ce n'est pas un cas isolé ! L'an dernier, les groupes du CAC 40 ont réalisé pour quelque 75 milliards d'euros de bénéfice net (très inférieur aux profits réels), malgré le retournement de la conjoncture au second semestre. **Nombre d'entre eux ont accru les dividendes versés aux actionnaires.** Tous s'appêtent, cette année, à réduire leur masse salariale. L'emploi sert, plus que jamais, de variable d'ajustement et les « charges salariales » sont considérées comme le coût à réduire.

Si on laisse faire, cela peut contribuer à transformer la récession en dépression.

D'un côté, **on accentue l'insuffisance de la demande** et des qualifications, d'un autre côté, on ne touche pas aux énormes « coûts en capital » qui étouffent l'activité : intérêts payés aux banques et aux créanciers, dividendes versés aux actionnaires, gâchis d'équipement, prélèvements des donneurs d'ordres sur les sous-traitants, rentes de la grande distribution... Sans parler de tout l'argent qui, au lieu de servir au développement des capacités humaines, est placé dans la finance, cherche toujours à spéculer ou est délocalisé.

Alors oui, il faut exiger des mesures radicales pour stopper cette fuite en avant. Ainsi, il est justifié de demander l'interdiction des licenciements en cas de paiement de dividendes, car ceux-ci doivent être mis à contribution avant tout. Cependant, on ne peut se contenter de cette revendication, cela ne ferait pas le compte. La gravité sans précédent des problèmes d'emplois appelle, en effet, une tout autre ampleur des réponses, depuis

des mesures immédiatement possibles jusqu'à des transformations très profondes. D'abord, il y a des sociétés qui ont versé « zéro dividende ». Cela y rendrait-il les licenciements plus incontournables ?

De plus, dans les groupes, **la réduction des emplois se fait surtout par d'autres voies que les « licenciements pour motif économique »** : on pousse aux « départs volontaires », on renvoie « pour faute », on n'embauche pas pour remplacer les départs, les fins de CDD ou de « missions d'intérim », on recourt massivement au chômage partiel... Les dirigeants de PSA et de Renault avaient juré de ne procéder à aucun licenciement en 2009, en contrepartie d'aides d'État, mais ils annoncent 18 000 suppressions d'emplois.

Le gros des licenciements économiques se fait dans les PME confrontées à la réduction brutale des commandes des donneurs d'ordres et à un « rationnement » du crédit, les banques utilisant les aides publiques pour augmenter leurs marges. C'est cela qui explique l'envolée des faillites qu'aucune interdiction des licenciements n'empêcherait. En même temps, le plus important plan de suppressions d'emplois organisé en France est le fait de l'État (30 000 pour 2009) avec, notamment, le non-remplacement d'un départ de fonctionnaire à la retraite sur deux, au nom de la lutte contre les déficits. C'est le service public qu'on assassine avec un contrecoup récessif sur l'activité économique d'ensemble, ce qui accroîtra le déficit public... Et puis, il y a tous les chômeurs qui, légitimement, ne se sentent guère concernés par ce qui ne se présenterait que comme une réclamation d'interdiction des licenciements. Eux, ils ont besoin que les entreprises créent des emplois et d'un redoublement des efforts pour une formation de qualité bien rémunérée.



Pour arriver à responsabiliser socialement les entreprises il faut conquérir, tout de suite et en fait, des pouvoirs effectifs des salariés pour réorienter les gestions des entreprises et changer leurs relations aux banques, en exigeant un changement de la loi et des droits en ce sens. Dès lors qu'une entreprise envisage de supprimer des emplois, les comités d'entreprise et les délégués du personnel devraient pouvoir s'y opposer en pratique, les faire suspendre le temps de faire valoir des contre-propositions. Celles-ci viseraient à réduire d'autres coûts que les coûts salariaux (les coûts en capital), et bénéficieraient, pour cela, d'un nouveau crédit bancaire. Les employeurs seraient obligés de les examiner et s'ils les refusent, un arbitrage devrait départager, avec une extension de la juridiction prud'homale pour régler les conflits sur l'emploi comme sont réglés les conflits du travail.

Il faut, en outre, développer considérablement les contributions des entreprises et des fonds publics à la formation rémunérée de qualité, notamment contre le chômage partiel, pour revenir à l'emploi à temps plein, en exigeant une tout autre ampleur du fonds d'investissement social concédé, sous la pression des luttes, par le chef de l'État.

Tout de suite, dans chaque département, on peut exiger des préfets un moratoire sur les suppressions d'emploi et la réunion de tables rondes pour discuter des propositions alternatives des syndicats et des élus, en attendant une loi en ce sens. Tout de suite, dans chaque région, on peut exiger la création d'un fonds public à partir d'un redéploiement des aides régionales aux entreprises. Il prendrait en charge tout ou partie des intérêts versés aux banques par les PME pour leurs crédits, en fonction d'objectifs chiffrés d'emplois et de formation, et servirait, ainsi, de point d'appui aux luttes contre le chômage et la précarité.

En même temps, on exigerait de l'État qu'il suspende toute aide publique aux groupes qui veulent supprimer des emplois et leur impose le remboursement des aides déjà versées. On réclamerait que cessent les exonérations de cotisations

sociales patronales qui coûtent 30 milliards d'euros à l'État. Doté de cet argent, un fonds national pour l'emploi, partie prenante d'un pôle financier public, servirait à diminuer d'autant plus le coût du crédit pour l'investissement des entreprises que celles-ci programmeraient plus d'emplois et de formations.

D'ailleurs, puisque les grandes banques disposent de quelque 360 milliards d'euros grâce à l'État, elles doivent participer, en fonction de ce dispositif, à une mission de service public du crédit, sécurisant l'emploi et la formation. Elles devraient contribuer à l'action d'un grand pôle financier public constitué autour de la Caisse des dépôts et de certaines nationalisations. Le nouveau crédit qui serait ainsi développé devrait être appuyé sur la BCE pour se « refinancer », en contradiction avec l'orientation actuelle de sa politique de taux d'intérêt.

En effet, pour que l'Europe ne sombre pas dans la déflation, il faut en finir avec le dogmatisme anti-inflation de M. Trichet et l'« indépendance » promarché financier de la BCE. Le taux d'intérêt de son refinancement devrait être fortement augmenté pour les crédits servant aux opérations financières. Et, grâce à la création monétaire, il devrait être d'autant plus abaissé, jusqu'à zéro et même devenir négatif, pour les crédits en investissements réels que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations.

En réclamant de mettre fin à l'immense gâchis des aides publiques aux entreprises et aux banques, au « bouclier fiscal », en revendiquant la suppression du pacte de stabilité, il s'agirait aussi de viser une relance des dépenses de services publics. Au-delà d'un moratoire sur les suppressions d'emplois publics à exiger sans attendre, il faut une expansion nouvelle et durable des services publics.

Les élections européennes seront l'occasion d'en exprimer la nécessité en votant pour les candidats du Front de gauche et en développant, dans la campagne électorale, leurs propositions alternatives appuyées sur les luttes de terrain.